



**Compte-rendu de la réunion publique**  
**du Conseil du Quartier N°3 : SABLONS – PICASSO**  
**du 03 mai 2011**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Entretien-débat avec M. Boudault, commissaire de Ste Geneviève des Bois, sur le thème de la sécurité
2. Aménagement de la rue E. Berthier (modification des emplacements de stationnement, circulation, dispositifs à envisager pour la réduction de la vitesse...)
3. Questions diverses.
4. Renouvellement du bureau

**Etaient présents :**

**Invités :**

M. Thomas Boudault, commissaire de Ste Geneviève des Bois  
M. Zunino, maire, en remplacement de M. Delpic, empêché et excusé,  
M. Vincent, technicien de voirie

**Pour la mairie :**

M. Callegari, modernisation des services municipaux et système d'information, développement commercial  
M. Ernout, politique de la ville, aménagement urbain.  
Mme Legrand, chargée de mission Prévention-Sécurité-Tranquillité Publique-Vie Locale

**Pour le bureau du CQ3 :**

Mmes Cobian, Mabit, Bobet  
M. Seveno

**Riverains : environ 60 personnes.**

Mme Mabit présente M. Boudault et lui donne la parole afin qu'il nous présente son commissariat et fasse le point sur les problèmes de sécurité rencontrés à Saint Michel et plus particulièrement dans notre quartier.

### **1. Entretien-débat avec M. Boudault, commissaire de Ste Geneviève des Bois, sur le thème de la sécurité**

Le commissariat de Ste Geneviève des Bois compte au total 126 fonctionnaires pour 5 communes (Ste Geneviève, Saint-Michel, Epinay, Villemoisson et Villiers) et environ 75 000 habitants.

La journée, 3 ou 4 patrouilles de 3 fonctionnaires tournent sur les 5 communes.

La nuit, il y a 2 patrouilles (= 6 personnes), plus une brigade anti criminalité (BAC).

Les effectifs n'augmenteront pas, et il est à noter que sur les 15 commissariats de l'Essonne, celui de Ste Geneviève est le seul à ne pas avoir vu baisser ses effectifs.

En janvier-février 2010, 5 cambriolages ont été signalés sur les communes de Ste Geneviève et Saint Michel. Par comparaison, ce chiffre s'élève à 20 pour la même période en 2011.

De janvier à avril de cette année, 15 plaintes pour vols par effraction ont été déposées rien que sur notre quartier. Les vols ont lieu en majorité entre 10 et 15 h, puis entre 18 et 21 h. Il semble que les voleurs arrivent et repartent par le train. Ils se déplacent à pied avec des sacs à dos et font des repérages. Ils "écument" ainsi les quartiers et les villes en dérochant essentiellement des bijoux en or.

Pour renforcer la sécurité, la municipalité projette d'implanter des caméras (12 dans un premier temps) dans différents points stratégiques de la ville. Si ce n'est pas la panacée, cela peut permettre d'aider à identifier les délinquants. L'expérience dans d'autres villes s'est avérée positive.

Que faire pour à titre préventif ?

- Protection individuelle : renforcer les fermetures (serrures, etc.), prévoir des alarmes aussi sophistiquées que possible, et toujours bien fermer portes et fenêtres même si l'on ne s'absente que peu de temps. Objectif : retarder au maximum l'intervention des cambrioleurs.
- Constituer des groupes de "voisins vigilants".
- Sans tomber dans la délation, signaler au 17 toute anomalie ou événement bizarre.
- Penser à l'opération tranquillité vacances, même si l'on ne part que quelques jours. Cela consiste à signaler au commissariat que l'on s'absente de son domicile. Des rondes sont alors effectuées plus fréquemment dans la mesure du possible. Demander le formulaire d'inscription en mairie ou au commissariat.

Lorsque le mal est fait...

- Si l'on est cambriolé, ne toucher à rien et composer le 17.

### **2. Aménagement de la rue E. Berthier**

Le CQ demande que les emplacements de stationnement marqués après la réfection de la rue EB soient revus. Certains sont à supprimer ou à déplacer car gênants pour la circulation ou les entrées/sorties de garage (6 emplacements au n° 114-118, emplacement au 124), d'autres pourraient peut-être être ajoutés dans des portions vides de la rue.

Une fois encore, plusieurs riverains soulignent la **dangerosité** de la rue due à la vitesse excessive et au fait que certains automobilistes roulent sur les trottoirs, puisqu'il n'existe plus de bordure avec la rue.

1 accident impliquant des enfants a pu miraculeusement être évité, et une riveraine se plaint du gymkhana qui a lieu tous les soirs au niveau du rond-point entre Saint-Michel et Ste Geneviève.

M Zunino précise que des erreurs ont été commises lors de la réfection de la route, mais le technicien voirie mis en cause est aujourd'hui parti. Refaire le tout coûterait trop cher. Il nous invite à constituer un groupe de +/- 5 volontaires pour étudier l'implantation des nouveaux emplacements avec M Vincent.

M. Zunino indique également que les "plateaux" envisagés pour casser la vitesse ne lui paraissent pas une solution efficace et s'interroge sur la mise en place d'une zone 30 avec suppression des trottoirs et cohabitation des automobilistes, piétons et cyclistes, du type rue Gallot.

Les riverains présents s'opposent à l'idée de circulation partagée, qui leur semble tout à fait inapproprié sur cet axe.

### **3. Questions diverses**

Un riverain demande à M. le maire sa position quant à la demande de permis de construire du 36 rue du Gal de Gaulle. M. Zunino précise que cette demande est à l'étude et refuse de donner son avis personnel.

M. Ernoult précise que le PLU va être révisé et que la municipalité entend veiller à ce que les secteurs pavillonnaires soient privilégiés.

### **4. Renouvellement du bureau**

MM. Naudin, Housset et Eschenbrenner (ponctuellement) rejoignent le bureau.

Liste des volontaires pour la révision des places de stationnement :

M. Charles CARABETIAN  
Mme Ludmilla COBIAN RIOS  
M. Franck HOUSSET  
M. Denis LEMAIRE  
Mme Jacqueline MABIT  
M. André NAUDIN  
Mme Francine ROUY  
M. Claude SEVENO

### **Clôture de la réunion**

La réunion se termine sans le traditionnel "pot de l'amitié" qui, suite à un malentendu, n'a pas été organisé comme convenu avec l' élu référent.

*Rédigé par Anne Bobet pour le bureau du C.Q. N°3 Sablons – Pablo PICASSO*

## Tableau récapitulatif des demandes du CQ3

Demande	Date	Réponse	Statut
Remplacement du réverbère place des Marronniers	+/- 1 an	OK	<b>fait</b>
Suppression de la ligne blanche continue à l'angle Berthier/La Fontaine qui prête à confusion pour la priorité à droite.	+/- 1 an	OK	<b>fait</b>
Réfection des caniveaux détruits/mal refaits suite aux travaux	+/- 2 ans	OK	en attente
Réfection des trottoirs rues Berthier, Gal de Gaulle, allée Picasso, entre autres.	+/- 1 ans	OK	en attente
Marquage au sol d'un emplacement handicapé au 74 rue La Fontaine	+/- 2 ans	OK	en attente
Remplacement des avaloirs mal dimensionnés	+/- 2 ans	à voir	en attente
Matérialisation du stationnement au sol rue La Fontaine	+/- 1 an	OK	en attente
Modification de l'implantation des places de stationnement rue Emile Berthier/ Déplacement de l'îlot qui se trouve au niveau du n° 18	Environ 3 mois	OK	en attente
Réfection du trottoir au niveau du 110 rue du Gal de Gaulle (bouche en saillie risque de chute)	+/- 3 mois		<b>fait</b>
Remise en place des poteaux de sécurisation piétons du trottoir à l'angle Berthier/Picasso en direction de Ste Geneviève	+/- 1 an		en attente